



# ANZAT LE LUGUET

Site web : [www.anzat-le-luguet.fr](http://www.anzat-le-luguet.fr)

## BULLETIN MUNICIPAL N° 53

### Le mot du maire

#### *Septembre 2018*

Nous voici donc à la rentrée et comme son nom l'indique une « rentrée » suit forcément une période de sorties. Les mois de juillet et août ont connu l'affluence des estivants. Certains habitués n'ont pas pu venir cette année et d'autres sont revenus. Puis il y a eu les locataires, ceux qui sont venus dans un gîte ou en chambre d'hôte, et leur nombre a augmenté. Il y a aussi eu ceux qui sont venus se promener sur le territoire de la commune, en particulier à partir de Parrot. Nous avons constaté un plus grand nombre de passages à pied sur les sentiers du GR, des Vaches Rouges et des petites randonnées mises en place par la commune et le département. Bien sûr il faut ajouter les vététistes qui fréquentent de plus en plus les parcours mis en place par Patrice Charroin.

Au niveau du marché, comme chaque année les deux premiers mardi du mois de juillet ont connu une faible fréquentation (une cinquantaine de personnes) mais les mardis suivants ont été crescendo pour se finir en apothéose lors du dernier marché du 21 août animé par les « majorettes ». Cela faisait plaisir de voir la place de l'église, deux fois plus grande que le parking de la salle polyvalente, remplie.

Nous avons fini la saison avec la traditionnelle fête de la Saint Roch préparée par le comité d'animation. A cause des rafales de vent présentes à 16h le samedi, et après consultation du site météo de « terre-net », l'équipe des artificiers n'a pas voulu prendre de risque et a demandé à annuler le tir du feu. Aussi il aura lieu à une autre date et le conseil a choisi de le mettre en place pour le samedi 14 juillet 2019.

Une rentrée c'est aussi un moment pour débiter autre chose, les travaux ont repris et dès cette semaine, les déblais vont permettre de commencer à mettre en place deux plateformes derrière la salle polyvalente. Le but est à la fois de créer un relief qui protégera mieux la salle polyvalente des aléas climatiques venant du Nord-Ouest tout en obtenant un terrain plus plat qui puisse être utilisé pour différentes activités.

Dans une dizaine de jour auront lieu les journées du patrimoine, vous êtes toutes et tous invités à venir redécouvrir le bourg d'Anzat le Luguet et ses richesses patrimoniales. A ce propos, les pierres des sarcophages qui étaient par terre devant la porte de l'église avant les travaux et qui servaient à s'essuyer les pieds, sont actuellement stockées derrière l'église et abritées par la végétation en attendant de reprendre une place digne d'elles avant l'hiver.

Je vous souhaite à chacune et chacun un bon mois de Septembre.

#### *Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).*

##### **Du 29 Août 2018.**

###### ➤ **Renouvellement borne incendie :**

Le bourg d'Anzat est équipé de deux bornes d'incendie, une à côté de la fontaine, pour desservir l'entrée d'Anzat du côté d'Ardes ; une autre en face de l'ancien bac pour desservir l'entrée d'Anzat du côté de Blesle. La réglementation demande à ce qu'il y ait une distance maximale de 400 mètres entre toute maison habitable et une arrivée d'eau pouvant servir à stopper un incendie.

Il n'y a pas de borne à la Combe ni au Mazet, aussi celle qui se trouve à l'entrée d'Anzat du côté de Blesle a donc toute sa raison d'être, elle a d'ailleurs déjà servi. Cette borne est hors de fonctionnement depuis qu'une pièce maîtresse est cassée, et il semble opportun de profiter des travaux d'assainissement pour la changer.

Le SGEb, a fait un devis qui s'élève à 1897.07 € TTC. Le conseil municipal accepte ce devis.

###### ➤ **Inscription au Plan départemental des Itinéraires de Promenade :**

En 2018, le conseil départemental a souhaité réactualiser un circuit itinérant de 6 à 7 jours

" Le Tour des Vaches Rouges " commun avec le département du Cantal.

Pour sa part, le Conseil départemental assure sur les itinéraires inscrits au P.D.I.P.R. :

- le gros entretien (pose de passerelles, pontons, chicanes, escabeaux, emmarchement, gros débardage et élagage, drainage...),

- l'équipement en signalétique et le balisage, le descriptif et le géo référencement des itinéraires.

Le conseil municipal :

1. Donne un avis favorable sur l'ensemble des portions de sentiers du Tour des Vaches Rouges à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée concernant la commune d'Anzat Le Luguët.
  2. S'engage :
    - à protéger ces portions en conservant leur caractère public et ouvert pour y maintenir une libre circulation ;
    - à autoriser la circulation pédestre, et de manière générale la circulation de toute personne pratiquant une activité de loisir itinérant non motorisée, en la réglementant si besoin en vertu de son pouvoir de police ;
    - à informer les usagers par tout moyen approprié des risques d'accidents présents sur les chemins (toute fermeture momentanée d'une section de chemins devant être portée à la connaissance du Conseil départemental ;
    - à maintenir les portions inscrites dans un état d'usage (balisage, entretien...),
    - à établir des conventions le cas échéant, avec les propriétaires de terrains privés traversés par les chemins,
    - à ne pas supprimer ou aliéner en totalité ou partie les chemins concernés ; si nécessaire à l'occasion d'opérations foncières ou de remembrement, le Conseil Municipal proposera au Conseil Départemental un itinéraire public de substitution de caractéristiques semblables, rétablissant la continuité du parcours,
    - à inscrire les portions concernées dans tout document d'urbanisme lors d'une prochaine révision ou de son élaboration.
- **Convention Montagnes Massif Central - Tarifs redevance Station nordique Parrot**  
Tarif 2019 visible en mairie ou sur le site web.

### *Ce qui s'est passé :*

**Vendredi 3 Août :** Nuit des étoiles. Encore une soirée réussie : Débutant par du Rock avec l'excellent orchestre « Starting blocks », puis par l'observation des étoiles au Pirou avec le club d'astronomie de Brassac les mines, qui nous est toujours fidèle.



**Jeudi 16 Août :** L'Association Cézallier Vallée de la Sianne nous a proposé une projection publique dans la salle polyvalente où une quarantaine de cinéphiles a pu apprécier le jeu de Charles Vanel, grand acteur dans le très bon film : « Tempête sur les mauvents ».

**Samedi 18 Août :** Grâce à l'association interprofessionnelle de la gentiane jaune, Gentiana Lutea, le club informatique du Cézallier a organisé une journée exposition, et dégustation de la liqueur de gentiane de Michelle Bafoil : **L'or en Cézallier**, accompagnée bien sûr de St Nectaire et du bon pain de la boulangerie.



**Mardi 21 Août** : Animation pendant le marché avec un spectacle de majorettes. Beaucoup de monde ce soir-là sur la nouvelle place de l'église. Le groupe Etoiles 63 nous a présenté une démonstration très enlevée, invitant sur la fin le public à les rejoindre.



Ses anciens élèves apprendront avec tristesse le décès de Mme Jeanne SAUZET survenu à l'âge de 90 ans, le 28 juillet dernier dans sa maison de retraite de Lezoux 63. Institutrice au Luguet et à Anzat de 1948 à 1982, elle a enseigné avec talent à deux générations d'écoliers dans une classe unique où l'organisation était de mise".



**Préservez tous ensemble la nature !**

**La municipalité propose pour le Printemps une collecte gratuite d'épaves de voitures, de tracteurs, de matériel agricole hors d'usage.**

*Merci de vous inscrire au 04 73 71 74 68. Avant le 31 Décembre 2018.*

## ANIMATIONS 2018

### Septembre :

**Dimanche 16 Septembre** : Journée du patrimoine, école, monument aux morts, église d'Anzat. Rendez-vous : 14 h devant la salle polyvalente. Animé par J.M Pons. Gratuit.

### Novembre :

**Dimanche 11 Novembre** : Cérémonie au monument aux morts. 11 h.

**Dimanche 18 Novembre** : Trail. (ASA). Cinquième édition à Anzat le luguet : «La foulée Anzatoise». Parcours de 21 km (D. 683 m). Parcours de 12 km (D. 350 m).

ANZAT LE LUGUET

